

reflet de *Nangis*



**bonnes
vacances
à tous !**

des nouvelles de Nangis
Lude p. 9 à 11

attention sécheresse p. 5

de la rétro ! p. 12 à 19

pub



Nangis Lude (p.9 à 11)



réunion Aqvi Brie (p. 5)



Libération de Nangis (p. 18)

p. 3 le mot du maire

p. 4 actualités

p. 7 expression

p. 8 actualité

p. 9 Nangis Lude

p. 12 à 19 vie locale

p. 20 agenda

Reflét de Nangis

magazine municipal d'information

directeur de la publication : Philippe Delannoy, maire

rédaction, composition, mise en page, documentation, photos,
publicité, diffusion : service communication

service communication : cour Émile Zola 01 64 60 52 03
service.communication@mairie-nangis.fr

impression : Imprimerie de Nangis - 54 rue des Fontaines
77 370 Nangis - 01 64 08 01 15

reflet de Nangis

le mot du maire



UNE CHOSE EST CERTAINE, JE N'AIME PAS LES MYSTIFICATEURS

Une fois de plus, Monsieur Billout s'est surpassé dans la désinformation et le martèlement de contre-vérités abracadabrantes. Comme à son habitude, et avec une totale abstraction de ses défauts de jugement, M Billout joue avec les mots sur la dénomination du poste de Directeur de la Politique de la Ville.

Le poste de Directeur de la Politique de la Ville et de la Cohésion Sociale est une formule générique qui dénomme **la politique d'action** qui sera mise en œuvre pour Nangis et en aucun cas une politique politicienne comme Monsieur Billout s'ingénie à le clamer.

Le profil de ce Directeur est axé sur un cadre de bon niveau car il sera positionné dans une logique de pilotage stratégique, compte tenu des graves difficultés rencontrées par la ville au niveau de la délinquance.

Ses missions seront de réaliser un diagnostic social du territoire de Nangis. Il ne s'agit pas d'un audit, mais de la mise en place d'une coordination transversale en complément de la synergie des différents services municipaux impactés.

J'ai choisi, avec mon équipe, un seul point d'entrée pour le pilotage de toutes les actions en milieu ouvert et ce point sera la Direction de la Politique de la Ville et de la Cohésion Sociale.

La coordination des pôles Jeunesse et Logement donnera une autre dimension à ces deux services qui seront directement positionnés dans des actions spécifiquement transversales, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Cette culture "**du travailler ensemble**" sur des problématiques de sécurité et de cohésion sociale doit être partagée par tous les services concernés car ces questions sont essentielles pour nos concitoyens.

Enfin, je compte donner toute sa dimension au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, avec tous nos partenaires institutionnels et associatifs, en confiant ce dossier complexe à ce nouveau directeur.

Nous avons de l'ambition pour Nangis et cette phrase résume à elle seule le choix que nous avons fait pour la sécurité et la prévention que nous devons mettre en place pour Nangis.

De plus, cette orientation sera complétée par un dispositif de vidéo-protection installé sur les secteurs sensibles de la commune, car je considère que nous devons déployer toute notre énergie pour qu'il fasse bon vivre, en toute sécurité, à Nangis

En attendant la rentrée, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été

Philippe Delannoy
Maire de Nangis

retrouvez Nangis sur www.ville-nangis.fr

Information canicule

Recensement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, isolées à domicile, une démarche volontaire et facultative

Au terme du décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004 pris en application de l'article L.12161 du Code de l'Action Sociale et des Familles, monsieur le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes en situation de handicap de sa commune, vivant à domicile, qui en font la demande. Sa finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence départemental.

Qui peut figurer sur ce registre ?

Les catégories de personnes suivantes, et qui résident à leur domicile :

- les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inapte au travail ;
- les personnes adultes en situation de handicap

Quelles sont les informations à collecter ?

Les informations recueillies dans le registre nominatif sont les noms et prénom, la date de naissance, la qualité au titre de laquelle elle est inscrite sur le registre nominatif, son adresse, son numéro de téléphone, le cas échéant les coordonnées du service intervenant à domicile et/ou la personne à prévenir en cas d'urgence, la date de la demande d'inscription ainsi que, le cas échéant, le nom et la qualité de la tierce personne qui a effectué la demande.

Comment et où s'inscrire ?

Le service social de la ville (CCAS) est habilité à enregistrer, traiter, conserver, modifier les données du registre. Les inscriptions peuvent être reçues à l'accueil, par téléphone ou par courrier au 9, rue des écoles, téléphone 01 64 60 52 14

Qui peut modifier ces données ?

Seule la personne inscrite au registre, ou son représentant légal, dispose d'un droit d'accès et de rectification des renseignements qui la concerne.

Qui est destinataire du registre ?

Le registre nominatif de la commune est communiqué au préfet. La responsabilité de la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence lui incombe totalement.

Les inscriptions sur ce registre sont conservées jusqu'à la demande de radiation de l'intéressé ou en cas de départ de la commune.

Qualité de l'eau

**Courrier de Veolia Eau (en date du 31 mai 2010)
au maire de Nangis**

Monsieur le Maire,

Un reportage diffusé le 17 mai dernier sur France 3 a stigmatisé la qualité de l'eau du robinet et généré de l'inquiétude et de l'incompréhension. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons vous apporter ces informations.

En France, l'eau du robinet est encadrée par des normes drastiques et subit plus de 310 000 contrôles par an.

La qualité de l'eau fait l'objet d'une surveillance quotidienne des opérateurs et d'un contrôle des autorités sanitaires (plus de 310 000 prélèvements effectués, 800 paramètres mesurés et plus de 8 millions de résultats analysés) pour, d'une part, déceler toute anomalie et, d'autre part, prévenir toute défaillance dans la qualité de l'eau distribuée. Ils s'appliquent à l'ensemble du processus de production et de distribution d'eau potable. Le bilan des analyses concernant votre service de distribution d'eau est réalisé dans le rapport annuel que nous vous remettons.

Pour chaque substance contrôlée, la réglementation est établie pour qu'un individu puisse boire 2 litres d'eau par jour pendant toute sa vie, sans risque pour sa santé, immédiat ou à plus ou moins long terme. Les limites et références de qualité définies par la réglementation française se fondent sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) issues de travaux scientifiques. La définition de ces "doses maximales admissibles" (DMA) prend comme référence les sujets les plus sensibles tels que les femmes enceintes, les personnes âgées et les enfants (notamment les nourrissons de moins de 6 mois). Une importante marge de sécurité est prise pour établir ces valeurs. C'est le principe de précaution.

L'eau n'est pas la voie majeure d'exposition aux nitrates, aux pesticides, à l'aluminium ou à la radioactivité : les aliments, les résidus dans l'air le sont bien davantage. Nous retrouvons mille fois plus de pesticides dans les légumes que nous mangeons que dans l'eau du robinet que nous buvons.

Lors d'une précédente polémique mettant en cause l'eau du robinet (juin 2009), l'Institut National du Cancer (INCA) affirmait : "Cette focalisation sur l'eau est d'ailleurs suspecte, tant sont faibles les apports de substances hypothétiquement nuisibles

par rapport à d'autres sources de polluants, qu'il s'agisse de pesticides, de nitrates ou de perturbateurs endocriniens".

Parmi les sujets évoqués dans cette émission, la question de la présence de traces d'aluminium dans l'eau a pu soulever des interrogations, car ce paramètre dont la présence est liée au traitement de potabilisation ne fait pas l'objet d'une communication aussi régulière que les autres substances.

Pour ce qui concerne le procédé de potabilisation de l'eau distribuée sur votre territoire par Veolia Eau, il n'utilise pas d'aluminium. Pour votre information, nous vous précisons que le sel d'aluminium est un réactif utilisé pour le traitement de certaines eaux de surface. Il permet de coaguler les particules de toute petite taille en suspension dans l'eau. Le choix du coagulant (chlorure ferrique, sulfate d'alumine ou polychlorure d'aluminium) se fait en fonction des caractéristiques de l'eau brute à traiter et des matières organiques qu'elle contient. Pour déterminer le coagulant le mieux adapté et le plus efficace, des tests en laboratoires sont réalisés avec différentes doses de produits.

Lorsqu'un coagulant à base d'aluminium est utilisé dans le procédé de traitement de l'eau, le paramètre aluminium est automatiquement suivi dans le contrôle de la qualité de l'eau.

Veolia Eau étant soucieuse de la qualité de l'information apportée aux consommateurs, une rubrique dédiée à la qualité de l'eau et à sa composition est accessible dès la page d'accueil sur le site internet : www.service-client.veoliaeau.fr. À partir de son code postal, chaque client a la possibilité d'édition l'étiquette de composition de l'eau qu'il consomme. Cette étiquette est établie sur la base des données d'analyses du suivi de la qualité de l'eau. Le site met également à disposition des clients les fiches DDASS lorsque celles-ci sont disponibles.

Vos interlocuteurs privilégiés sont à votre écoute pour vous apporter toute information complémentaire à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations cordiales.

Marc Delaye
Directeur Régional
Veolia Eau Ile de France-Centre

Sécheresse 2010

Seuil de crise renforcée

Mesures de restrictions / usage de l'eau

Au vu des précédentes années de déficit hydrique, la recharge hivernale n'a pas permis une remontée suffisante du niveau de la nappe de Champigny. Déjà en situation de crise depuis plus d'un an, la situation de la nappe du Champigny est préoccupante et le seuil de crise renforcée est franchi. Le Préfet a donc décidé par arrêté préfectoral de prendre des mesures de restriction des usages de l'eau au seuil de crise renforcée.

Pour les particuliers, les collectivités et professionnels, ces restrictions concernent notamment :

Lavage des véhicules

interdit hors des stations professionnelles munies d'un système de recyclage, sauf pour raisons sanitaires ou véhicules prioritaires.

Arrosage des pelouses, des espaces verts, des espaces sportifs de toute nature

Interdit, sauf pour les greens des terrains de golfs autorisés entre 20 h et 8 h.

Arrosage des massifs floraux : Interdit.

Lavage des voiries, nettoyage des terrasses et façades ne faisant pas l'objet de travaux : interdit sauf impératifs sanitaires.

Activités industrielles et commerciales (hors installations classées pour la protection de l'environnement) : limitation de la consommation d'eau au strict nécessaire.

Irrigation des grandes cultures *(hors retenues collinaires alimentées en hiver) et **établissements équestres :**

- prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits ;

- prélèvements par forages interdits.

Irrigation *des cultures légumières et maraîchères, y compris pommes de terre, horticulture, pépinière et culture de gazon, et arrosage des jardins potagers :

- prélèvements en rivières et dans leurs lits majeurs interdits entre 8 h et 20 h

- prélèvements par forages interdits entre 8 h et 20 h et du samedi 8 h au dimanche 20 h 00.

Piscines privées à usage familial : remplissage interdit, sauf pour les chantiers en cours. Vidange interdite, sauf dérogation auprès du service de police de l'eau.

Plans d'eau : remplissage interdit excepté pour les activités commerciales;

vidange interdite.

Alimentation des fontaines publiques : interdit.

Travaux en rivière : interdit.

** Pour les irrigants volontaires, un dispositif expérimental de gestion collective de l'irrigation est mis en place et fait l'objet de mesures spécifiques, basées sur une restriction volumétrique et non horaire.*

Les usages utilisant la récupération d'eaux pluviales ou la récupération d'eaux usées autorisée par la Mission Inter- Services de l'Eau (MISE), ou d'un recyclage, ou d'une interconnexion à une ressource n'étant pas en situation de sécheresse, ne sont pas concernés par les mesures de restriction.

Par ailleurs, il vous est demandé d'utiliser l'eau au plus juste des besoins, d'éviter tout gaspillage et réserver cette ressource rare aux usages prioritaires.

En cas de besoin d'informations complémentaires, vous pouvez consulter le site Internet de la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture

<http://www.seine-et-marne.equipement-agriculture.gouv.fr>

ou nous contacter par téléphone au **01 60 56 71 71**.

Environnement

Avec Aqu'iBrie, Nangis fait école...



Le partenariat conclu par la ville avec Aqu'iBrie en 2008 a pour finalité la mise en œuvre d'une nouvelle démarche dans la gestion des produits chimiques. Objectif : diminuer les doses et atteindre 0 pesticide sur voirie.

Le protocole Aqu'iBrie en 2008 a permis, en juin 2009, la mise en place de la "sectorisation" de la ville pour l'entretien par les agents du secteur environnement des services techniques. De nouveaux outils ont été achetés pour permettre au personnel de procéder à l'entretien manuel (binette, "désherbeur" thermique, rototonde...). Les doses de produits chimiques ont déjà fortement diminué à ce jour.

Compte tenu de cette démarche, la ville de Nangis est entrée dans le réseau Aquivert qui regroupe les communes qui s'engagent dans ce type de processus.

Elle a été sollicitée pour l'organisation d'une réunion regroupant des communes intéressées par cette alternative écologique pour faire part de son retour d'expérience. Soixante-dix personnes (représentant une trentaine de communes) étaient présentes jeudi 10 juin au CMA rue A. Briand : l'occasion de dresser un premier bilan et de pointer ce qui est positif et ce qui est à revoir.

Dans un deuxième temps, des "experts" (entreprises accompagnant ce type de démarche et proposant solutions et produits adaptés) sont intervenus pour présenter des techniques permettant d'éviter le désherbage (plantes couvre-sols, prairies fleuries, réhabilitation des espaces...).

Un prochain bulletin reviendra sur la sectorisation et le partenariat avec Aqu'iBrie.

pub

Groupe des élus “Nangis, sociale, humaine et démocratique”

Depuis deux ans et trois mois que nous subissons la nouvelle municipalité, nous avons appris à connaître certains principes de la poignée d'élus qui dirigent Nangis. Aussi souhaitons-nous vous faire partager ces quelques constatations.

Apparemment, **le maire n'aime pas :**

● **La concertation**

- La mise en place de Nangisbus s'est faite sans l'avis de personne, ce qui explique ces bus vides la plupart de la journée.
- La vente du bus municipal a été décidée sans qu'enseignants ou parents puissent s'exprimer.
- La réunion du conseil de voisinages Becquerel a été supprimée parce que deux personnes le souhaitaient. Il est vrai qu'il y a si peu de monde.
- Et aujourd'hui des caméras de surveillance vont fleurir dans la Mare aux Curées sans aucun avis des habitants sur leur utilité ou leur emplacement.

● **Mettre en concurrence**

La loi actuelle oblige les communes à mettre en concurrence plusieurs fournisseurs pour tout achat ou tout service. Le maire doit l'ignorer. Ainsi, en février, en prévenant les directeurs d'école de la vente du bus, il leur demandait de s'adresser à Procars pour organiser leurs voyages. Nous lui avons demandé publiquement de nous présenter les documents l'autorisant à favoriser une entreprise au détriment des autres. Nous attendons toujours. C'est également vrai pour d'autres marchés !

Quant au chauffage, à l'éclairage public, à l'eau et à l'assainissement qui sont des services très coûteux le maire a accordé des prolongements de contrats de plusieurs mois à deux ans. Qu'importe, ce sont les Nangissiens qui paient !

● **Les arbres**

Beaucoup d'arbres sains ont été coupés, notamment dans le stade et rue Barthélémy, sans même l'avis d'une commission municipale. La plupart ne se réunissent pas ! Le remplacement de ces arbres n'est pas prévu.

● **Prévoir l'avenir**

Le maire a beaucoup reproché à la municipalité de gauche d'avoir construit une Ecole des Roches trop grande. En septembre deux nouvelles classes vont y ouvrir. La municipalité de droite aurait-elle été capable de construire deux classes en trois mois ?

● **Communiquer**

Le maire n'aime pas répondre aux courriers. Il trouve aussi le bulletin municipal peu utile. Alors, en septembre celui-ci paraîtra tous les deux mois, avec encore moins de pages. Mais par contre il crée une « Lettre du maire ». La propagande, il aime !

● **L'opposition**

Une association ne lui plaît pas. Elle n'aura pas de subvention. Elle crée un service d'écrivain public pour la population. Il interdit au bulletin municipal d'en informer les Nangissiens !

Hélas ! Nangis, comme la France, a connu des moments plus agréables. En attendant de meilleurs jours, nous souhaitons d'excellentes vacances à tous ceux qui ont la chance de pouvoir en bénéficier.

Une “**nouvelle**” supérette à proximité de chez vous : **Marché Plus** vous accueille dans sa nouvelle configuration au 29, rue du Général Leclerc.

En effet, au moment du départ en retraite de M. Voisine, ancien responsable du magasin, Carrefour, propriétaire des enseignes Shopi et **Marché Plus**, a décidé d'entreprendre des travaux de réorganisation du magasin (celui-ci est aujourd'hui rénové et la surface a été divisée par 2). Ces derniers prenant plus de temps que prévu, le magasin est resté fermé pendant 12 jours au lieu de 7 initialement prévus.

Mais aujourd'hui, M. Jourdan, nouveau responsable, et son équipe sont heureux de vous accueillir pour des courses plus faciles et plus rapides. En effet, **Marché Plus**, spécialiste des produits frais, vous propose plus de variétés et de qualité dans les produits, ces dernières étant liées à des prix en baisse. Les produits

Bienvenue à “Marché Plus” !



proposés vont de l'alimentation générale à la parfumerie en passant par un rayon boucherie en libre-service, ou encore un rayon bazar. Le magasin est ouvert 7 jours sur 7 du lundi au samedi de 7 h 00 à 21 h 00 et le dimanche de 9 h 00 à 13 h 00.

Contact : **01 64 08 01 26**

Guichet unique

petit memo à l'attention des familles

Quelques rappels

- Respectez les délais d'inscription (les périodes d'inscription sont indiquées par voie d'affichage au guichet unique, dans les écoles, aux centres de loisirs et sur le site internet de la ville).
- Si vous annulez une réservation ou si vous souhaitez rajouter une réservation (sous réserve de places disponibles) informez le guichet unique par écrit au plus tard le jeudi précédent la semaine concernée, afin que celle-ci puisse être prise en considération— Aucune modification ne sera prise par téléphone.

En ce qui concerne les absences pour maladie, pensez à fournir certificat médical sous 8 jours maximum portant nom de l'enfant et dates concernées.

- Pour les nouveaux inscrits aux accueils de loisirs, prenez rendez-vous avec les directrices des centres de loisirs afin de valider définitivement l'inscription.
- Pensez à alimenter régulièrement votre compte famille. En cas d'impayés, les sommes dues seront transmises à la Trésorerie pour recouvrement.

Le respect de ces procédures facilitera le travail des agents et permettra de vous apporter un meilleur service.

Cadastre / avis de passage

Le géomètre du cadastre procédera à la mise à jour des plans cadastraux de la commune du 19 juillet au 23 juillet 2010.

Les travaux consisteront à mesurer toutes les constructions réalisées suite aux permis de construire, déclarations de travaux et permis de démolir.

Le géomètre est officiellement habilité à pénétrer sur les propriétés publiques et privées à l'exclusion de l'intérieur des habitations. Les habitants sont invités à permettre l'accès de leur propriété ou à prendre toutes les mesures en cas d'absence pour permettre le bon déroulement des opérations.

Nangis Lude à La Mare-aux-Curées

“C’est ici que nous sommes nés, et nous sommes heureux de pouvoir y retourner”, c’est en effet en 2003 que Nangis Lude a démarré ses activités à la Mare aux Curées.

“Au début, Nangis Lude proposait des animations de quartier autour de grands jeux en bois ; l’objectif était de créer du lien social grâce aux activités ludiques et cela a marché bien au-delà de nos espérances”. Nangis Lude est parti de pas grand chose : les tables prêtées par la ville, quelques jeux et de nombreux week-ends à animer, rencontrer les habitants, les associations, les services municipaux. Ce qui a amené la petite équipe de bénévoles à accompagner différents projets collectifs et à créer, au bout d’un an, une pépinière de projets, c’est-à-dire un accompagnement personnalisé pour aider les habitants à réaliser leurs projets. C’est ainsi également que naissent les Ludofolies, Ludafrik, la ludothèque, Ludibulle...

Aujourd’hui, Nangis Lude est devenu centre social (ne pas confondre avec le CCAS). Le centre social est la maison des habitants, le lieu d’échanges et de rencontres, le lieu où naissent et vivent les actions collectives. Plus concrètement, l’endroit où chaque jour une équipe de professionnels est à votre service pour vous répondre, quelle que soit votre demande. L’accueil du centre social est un projet évolutif qui tend à prendre en compte vos besoins quels qu’ils soient. Il y a enfin deux axes majeurs autour desquels nous travaillons : la parentalité et la citoyenneté.

La parentalité

Au sein de notre association, il existe un lieu adapté à chaque âge. Une porte est toujours ouverte aux parents :

Ludibulle, lieu d’Accueil Enfants/Parents, dans l’univers unique de la ludothèque.

La ludothèque est un lieu qui propose une large sélection de jeux et de jouets



mis à la disposition du public. Peuvent s’y rencontrer des personnes d’âges variés, de milieux sociaux et d’origines culturelles diversifiés. Ce sont ces différentes interactions qui font toute la richesse d’une animation autour de l’activité ludique. Le jeu devient alors un prétexte pour que chacun se rencontre.

Terre d’échanges, espace de convivialité et de projets avant tout, Terre d’échanges dispose de tous les outils nécessaires pour accompagner des projets collectifs. En matériel : réseau informatique, vidéo, musique, mobilier... mais surtout en compétences ; aujourd’hui sont déjà proposés des ateliers que vous, habitants, avez créés : percussions africaines, couture, activités manuelles, origami, magie, jeu vidéo... Tous ouverts aux adultes et adolescents.

Le second axe est ce que l’on appelle la citoyenneté

Nous avons décrit précédemment le rôle de l’espace Terre d’échanges. Il y naît de nombreuses actions et tout est réuni pour concrétiser les idées de chacun. L’équipe travaille au quotidien sur l’accompagnement de vos projets et nous sommes toujours surpris par l’inventivité et le potentiel dont regorge notre territoire. Nous mettons donc en place des permanences “pépinière” pour la création d’association, la recherche de subventions... Nous proposons aussi la découverte des métiers de l’animation ; de nombreux jeunes

trouvent une voie professionnelle en nous suivant sur le terrain. Nangis Lude forme des animateurs depuis 2004.

C’est ainsi que, collectivement, nous parvenons aujourd’hui à réaliser d’ambitieux projets comme les Ludofolies, festival de la Brie Nangissienne mettant en valeur le savoir faire de chacun, qui regroupe plus de 150 bénévoles ; ou encore Ludafrik, qui nous permet de travailler et d’échanger avec l’autre coté de la planète : le Mali.

Déménagement

Nous bénéficions depuis 2005 de locaux dans le centre ville qui ont permis à Nangis Lude de grandir et nous sommes aujourd’hui trop à l’étroit. Dans le cadre d’un partenariat avec la ville de Nangis et le bailleur le Logement Francilien, nous sommes sur le point de déménager sur le quartier de la Mare-aux-Curées. Cette nouvelle structure sera divisée en trois antennes : L’accueil, l’espace Ludo, et Terre d’échanges. Ces trois lieux recevront le centre social tel qu’il est aujourd’hui, mais nous ne comptons pas occuper ces lieux sans vous. L’équipe a prévu une programmation d’été. Nous invitons l’ensemble des habitants à rejoindre notre équipe afin de faire de ce nouveau centre social la maison de tous !

Afin de présenter le centre social et de l’habiter ensemble, nous proposons cet été une présence quotidienne sur le quartier de la Mare afin d’ouvrir les portes du nouvel équipement en septembre.

Ludafrik 2 Brazil o' Mali

Vous êtes nombreux à nous avoir demandé quand Nangis Lude se relancerait dans une action internationale. De nouveau sur la route de la coopération avec le Mali, un ambitieux projet se crée sur notre territoire : Ludafrik 2 "Brazil o' Mali" a commencé en janvier 2010.

Ce sont d'eux qu'est venu le premier Ludafrik : les jeunes sont encore de la partie. Ce sont en effet 5 jeunes qui avaient impulsé le premier projet, suivis par de nombreux autres bénévoles qui les avaient soutenus. Nous avons donc proposé à ceux qui ne sont pas partis lors de la première expérience de nous accompagner sur la deuxième édition. C'est ainsi que Yohann, Kate, Myriam, Virginie et Thomas suivent les pas de Khalid, Jordan, Florène, Khoudjedj, et bien sûr Rémy qui est à nouveau dans l'équipe et qui les guidera de son expérience.

Du premier projet est née une véritable dynamique locale mobilisant des dizaines de bénévoles sensibles aux conditions de vie en Afrique. Notamment une association qui nous avait largement soutenu en 2007-2008 lors de la première expérience : Les Bidonnés, ou encore les Sakawoulé percussions. Ça ne pouvait être qu'ensemble que se réalise la nouvelle expérience, et les événements ne se sont pas fait attendre dès le démarrage du projet.

L'autre partenaire est Sinjiya-ton, que nous avons eu le plaisir de connaître à Bamako lors de Ludafrik I. Sinjiya-ton est l'association franco-malienne qui nous avait hébergés en 2008 et qui ne nous a pas laissé indifférents. Un véritable travail est mené par ses responsables qui viennent en aide aux enfants de la rue de Bamako, au Mali. Elle accueille et prend en charge ces enfants exclus afin de les protéger, les éduquer, et les préparer à un avenir d'adultes indépen-

dants, réinsérés au sein de leur communauté.

Les objectifs du projet Ludafrik 2

- créer une nouvelle ludothèque à Bamako, dans le quartier Magnambougou, au sein de Sinjiya ton
- mener un échange culturel autour des percussions du Monde.

Depuis janvier, vous avez déjà été des centaines à soutenir le projet lors des événements qui ont pu se dérouler à Aubepierre, Bombon, Clos Fontaine, La Saulsotte, Grandpuits-Bailly-Carrois, Nangis. Des concerts, soirées tropicales, expositions, et bien sûr le fameux débat avec Marie Ange et Mamadou, responsables de Sinjiya-ton, qui nous ont fait le plaisir de venir de Bamako le 28 mai dernier.

Comment soutenir Ludafrik

Comme beaucoup de projets, nous appelons à la générosité ; vous pouvez soutenir le projet en adhérant à l'association, en participant aux soirées dont tous les bénéfices sont dédiés à Ludafrik 2, mais un second concept a été créé : la Boutik o' Mali. La Boutik o' Mali, ce sont des bénévoles qui se réunissent régulièrement au centre social et qui fabriquent des objets artisanaux qui sont revendus pour financer le projet. Après quelques étals proposés, la boutique rencontre un succès fou et vous y trouvez une multitude de trésors très originaux : boucles d'oreilles, tableaux, poupées, sacs, boîtes, mais aussi tee-shirts, badges à l'image du projet. Nous proposerons bientôt la Boutik o' Mali sur internet afin de la rendre accessible à tous. En donnant du temps pour la fabrication



Création de l'association l'Abri

des objets, ou bien en achetant, offrant ces objets, vous apportez votre pierre au projet.

Nous pouvons tous contribuer à la réalisation de ce projet de plusieurs façons, il n'y a pas de petites ou grandes actions, il n'y a pas de petits ou de gros dons, il n'y a pas de peu ou de beaucoup de temps, mais il y a la volonté et l'envie communes de donner et de partager pour les gens qui en ont le plus besoin.



Concert du 17 avril 2010
salle Dulcie September

Les enfants et l'environnement

Le 8 juillet prochain, le centre social Nangis Lude, le SMETOM GEODE, et l'Accueil de loisirs "La Jouerie", se mobilisent autour de la protection de l'environnement. Un grand parcours d'orientation sera proposé aux 70 enfants participants, l'objectif étant de les sensibiliser de manière ludique à prendre soin de leur planète. C'est aussi cela un centre social, une équipe qui met en œuvre des projets variés autour de l'environnement, mais aussi des arts et des cultures, de l'emploi et de la solidarité, de la santé et de la prévention, de la tolérance et des discriminations, de la famille et des loisirs.

Les ados et les addicts

Le 7 mai dernier, une journée, dont l'objectif était d'aborder de manière ludique la prévention de l'usage des différentes drogues, s'est déroulée devant le lycée Henri Becquerel. De nombreux jeunes ont apprécié l'action et ont témoigné de ce phénomène qu'ils rencontrent au quotidien. Encore un type d'action menée par le centre social, l'association Espoir et APS Contact.

Pour suivre l'actualité de Nangis Lude <http://nangis-lude.blogspot.com/>

Les Ludofolies 2010



Merci
à tous
les bénévoles !

Le Nangis Boxing, avec l'aide du Boxing Club Varennois, a

organisé le samedi 22 mai un grand gala de boxe amateur, à la halle des sports. Et pour une première, ce fut une réussite et un rendez-vous de choix pour tous les amateurs de boxe, nombreux à Nangis et dans ses environs, qui auront pu profiter de 14 combats répartis en trois catégories : boxe amateur, boxe pré-combat et boxe éducative amateur (ou B.E.A.).

Les boxeurs nangissiens étaient nombreux à l'affiche de cette réunion. En boxe amateur, Nangis Boxing était représenté par Gaël Prodilailo et Vincent Tournefier (81 kg) et Youssef Kherbach (60 kg). Gaël Businaro (60 kg) et Medhi Ouarade boxaient eux dans la catégorie Pré-combat. Enfin Zakaria Kherbach (-36 kg), Cédric Padre (-45 kg) et Nicolas Zent (60kg) faisaient partie de la catégorie B.E.A. Dans le coin opposé du ring se retrouvaient des membres des clubs de Briecomte-Robert, La Ferte-sous-Jouarre, Melun, Nemours, Pontault-Combault (Seine-et-Marne), Corbeil-Essonnes, Sainte-Geneviève-des-Bois, Vigneux-sur-Seine (Essonne), Gennevilliers (Hauts-de-Seine), Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), et Villiers-le-Bel (Val d'Oise).

Nangis Boxing remercie :

- Le Comité Départemental et la Fédération Française de Boxe Anglaise (FFBA)

- La municipalité de Nangis et le Maire M. Philippe Delannoy pour son aide à l'organisation du 1er gala de boxe anglaise

- Le Conseiller Général, Mme Paule Noury

- Nos différents sponsors qui nous accompagnent toute l'année : M. Benech du restaurant McDonald's de Nangis et Provins pour sa généreuse contribution au développement de Nangis Boxing ; Alain et Stéphane du PMU de Nangis qui nous aident depuis leur arrivée. Merci aux autres sponsors : M. Lomenech, alarme et sécurité ; M. Arnaud Bourillon de l'agence immobilière



Un gala de boxe réussi !

Bourillon ; Pizza Sara, Mike et son équipe de Nangis ; Evelyne Fleurs ; boulangerie du marché ; bar-restaurant La Chaumière ; Tout-faire matériaux ; Maison de la Presse de Nangis ; N.A.P. ; bar-restaurant de la Gare ; opticiens Lissac ; Crédit

Mutuel ; Gitem

- Merci aux dirigeants et entraîneur, Chantal Raes, Mohamed Kherbach, Jacky Séry, Romain, Greg et Vincent

- Et bien entendu à tout le public présent ce soir là.



M. Kербach et M. Raes (responsables de l'association Nangis Boxing) entourés de MM. Benech

Du foot sympa, ça vous dit ?

Le 8 mai dernier s'est tenu le traditionnel tournoi de foot qui, depuis plus de 10 ans, honore la mémoire de Jean-Pierre Bouilhaguet, long-temps maire-adjoint aux sports de la ville de Nangis.

400 enfants de 6 à 11 ans étaient réunis, par un temps « moyen » mais acceptable, pour se rencontrer sur la pelouse, taper dans la balle, et pourquoi pas aussi, dans le 1000 ; et dans la bonne humeur.

Les matchs se sont disputés avec des équipes venues de la région, y compris parisienne et les Nangisssiens ont fait bonne figure : le tournoi est revenu à Nangis qui a obtenu le meilleur classement de l'ensemble des catégories.

La bonne tenue de cette manifestation amicale est due à l'organisation des dirigeants de l'ES Nangis, avec le soutien apporté par la ville et les

sponsors (notamment la Société générale, Lissac, Quentalex électricité, Carrefour Market, Gitem, le garage Opel et Mc Donalds) que l'ES Nangis tient ici à remercier.

Ce tournoi s'effectue toujours en présence du fils de monsieur Bouilhaguet. Il a procédé à la remise des coupes avec M. Touati, adjoint chargé des sports et M. Lormann, délégué aux associations, M. Cami, maire-adjoint, ainsi que Mme Brissot (garage Opel, représentant les sponsors). Les coupes étaient offertes par la Municipalité, le Conseil général et Mme Brissot que l'ES Nangis remercie vivement. Chaque participant a reçu une médaille.



8^e Nocturne cycliste de Nangis



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la 8^e édition de la Nocturne de Nangis. La participation record de 126 coureurs venant de toute la région parisienne, de l'Aube et de l'Yonne a enthousiasmé le nombreux public.

La première course fut marquée par quelques chutes sans gravité du fait de l'engagement intense des compétiteurs intéressés par les nom-

breuses primes. A noter en GS, la tentative du local Francis Bens du C.S.Dammarie à 3 tours de l'arrivée mais repris dans le dernier tour par le peloton lancé à ses trousses. Le sprint fut réglé par Francis Pélissier du TAC devant Denis Plé de L'UV Buchères(10) et Francis Autouard de Villuis. En 3^e Catégorie : victoire de Philippe Cojean de Trilport devant Olivier Leglantier de

Ponthierry et Laurent Bourssette de Combs la Ville.

La seconde course fut encore plus rapide avec la victoire en solitaire en 1^{ère} Catégorie de Thomas Boistel de Fontainebleau devant William Desequelle de Neuilly Plaisance(93) et David Schlappi également

du VCFA.

En 2^e Catégorie victoire au sprint de Christophe Théry de Voisenon devant Stéphane Guillemain de Gretz-Tournan et Fabien Rommens du CS Saint-Pierre du Perray. Le prix d'équipe fut remporté par le TAC.

A la fin de la cérémonie des récompenses, Joseph Rouault responsable régional cycloport UFOLEP annonçait la fin de la présidence de l'organisateur Gilles Delange au 1^{er} septembre, après 10 ans de service AU C.S. Dammarie-lès-Lys.

Journées de Mini-Hand

Les jeudi 11 et vendredi 12 juin derniers se sont déroulées les journées de Mini-hand. Ces journées organisées par l'USEP et le Comité de Handball 77 sont destinées à promouvoir le handball auprès des jeunes. Le jeudi était consacré aux classes de CM1/CM2 et le vendredi aux classes de CE1/CE2. Sur ces deux jours, ce ne sont pas moins de 1200 jeunes qui ont

foulé les terrains sur le stade de Nangis. Le Handball Club de Nangis s'associe depuis plusieurs années à cette manifestation pour le montage et le démontage des buts et assure une présence sur les 2 jours pour assister les jeunes arbitres. Nous remercions les employés du service des sports de Nangis qui nous tracent les terrains. Pour le déroulement, les classes sont partagées en quatre pour former des équipes de 5 joueurs. Les équipes vertes, bleues, rouges et jaunes s'affrontent en effectuant des rotations. En fin de journée, toutes les équipes s'étant rencontrées, le Comité de Handball 77 offre à chacun le tee-shirt qu'il a porté durant la journée, un diplôme et un verre de jus de fruits, en souhaitant à tous un bon retour.

Franck Dezeure,
Président du Handball Club Nangissien



lycée rencontres avec des sportifs de haut niveau

Le lycée Henri Becquerel de Nangis a eu la chance de recevoir lundi 31 mai 2010 trois sportifs de très haut niveau. En effet, Lahcen MAJDI, vice champion olympique 2004 de tennis handisport, Jean David BERNARD, vice champion du monde d'aviron 2007 et finaliste olympique en 2004, Grégory SAINT-GENIES 15e au skeleton des Jeux de Vancouver disputés en février 2010 sont venus répondre aux questions des élèves. Les échanges ont été riches autour des thèmes des Jeux Olympiques avec de nombreuses anecdotes, mais aussi sur les débuts de ces champions, sur le quotidien, comment ils ont pu concilier compétitions, stages, entraîne-

ments, travail, vie de famille. Les champions étaient disponibles puisqu'après les trois heures d'entretien avec les élèves, ils ont signé des autographes et sont restés

encore une heure de plus à discuter avec le chef d'établissement !!!

Vincent Kropf,
professeur au lycée H. Becquerel

karaté

Coupe de Nangis

C'est dans un gymnase rénové et devant près de 250 spectateurs que s'est déroulée la 25^e édition de "La Coupe de Nangis", réunissant 10 clubs de Karaté, représentant plus de 120 compétiteurs de catégories mini-poussins à minimes, ce dimanche 9 mai 2010.

C'est en présence de M. Lormann, responsable des Sports à la ville de Nangis et M. Pichon adjoint au budget, qu'ont été remises les récompenses aux nombreux jeunes sportifs.

Le Professeur Patrick Baccigalupo, ceinture noire 3^e Dan, son épouse Edith Baccigalupo, 2^e Dan Instructeur

Fédéral, se sont félicités des bons résultats du Shotokan Karaté Club de Nangis, ainsi que du bon déroulement de la compétition.

En outre, pour la 3^e fois consécutive, le Club de la Ferté Gaucher remporte le Challenge et garde donc définitivement le Trophée.

M. Philippe Morin, Président du Club Nangissien, tenait à remercier tous les dirigeants de Clubs pour leur participation à cette journée qui s'est déroulée à la fois dans la bonne



humeur, le fair-play et le sérieux, sans oublier de remercier aussi, le corps arbitral, la Municipalité de Nangis, les bénévoles et de donner rendez-vous à tous l'année prochaine.

Malgré une météo parfois capricieuse, l'édition 2010 de la fête de la jeunesse et de la musique a tenu une nouvelle fois toutes ses promesses. Au programme présent a bénéficié, entre autre, des massages, de la jonglerie, d'un magicien, d'un atelier création "peintures sur toiles" ou de maquillages. Les groupes locaux qui répètent à l'Espace jeunes nous ont fait part de leurs nouveaux répertoires et, pour l'un d'entre eux, ce fût l'occasion de faire ses premiers pas sur scène. Des formations aux intonations brésiliennes, africaines ont animé les changements de groupes sur la grande scène avec la complicité du public qui a repris, à pleine voix, les refrains qu'il apprenait au fur et à mesure.

Les associations sportives de la ville qui ont pu se rendre disponibles comme le hand, la boxe, les rollers, le tennis de table, ont fait partager leur passion à des jeunes récompensés par des médailles, et parfois des coupes. Les prestataires, fidèles au poste depuis quelques éditions maintenant, ont permis aux pratiquants la découverte du mini-quads, du paint-ball alors que les petits et les moyens s'en sont donnés à cœur joie sur une immense structure gonflable.

Le soir, l'Harmonie de Nangis et le groupe Karpatt étaient là pour le plus grand plaisir des mélomanes et amateurs de bonne chansons



le groupe KARPATT, la qualité au rendez-vous à 22 h 00 dans le parc



L'Harmonie de Nangis, fidèle pour honorer le jour dédié à la musique



Fête de la jeunesse et de la musique 2010



CFA Echanges européens

Dans le cadre de cet échange entre le CFA de Nangis et le lycée de Zlotoryja (région de Haute-Silésie, Pologne, à 50 km de Wroclaw), ce sont 38 jeunes Polonais, 9 accompagnateurs (professeurs et autres) et 2 chauffeurs qui, pendant une semaine fin mai début juin, ont pu découvrir Nangis et ses environs dans le cadre de visites culturelles et touristiques.

Cet échange, qui est en place depuis plus de dix ans, a permis à ces derniers de découvrir Nangis et son marché, Provins et ses spectacles médiévaux, Paris et ses célèbres monuments (dont la célèbre Wie_a Eiffla ou Tour Eiffel), France miniature à Elancourt (Yvelines), la ville de Troyes (Aube) et ses musées (Maison de l'outil et de la pensée ouvrière et Musée de la Bonneterie de Vauluisant), de se divertir une journée à Disneyland Paris et une soirée au bowling. Ils



ont par ailleurs été reçus par la Municipalité dans le cadre d'un petit-déjeuner offert par la Ville. La venue des Polonais faisait cette année suite au déplacement d'apprentis du CFA de Nangis pendant les 2 premières semaines de mai à Zlotoryja. Le déplacement des jeunes Français a lui un caractère différent de celui des Polonais ; il est

professionnel et concerne des bâtiments polonais. L'application des programmes officiels du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) et du Brevet Professionnel (BP) (découverte de la mobilité dans le travail et application des connaissances à un chantier support) est le but recherché.

16^e Théâtrales de La Brie Nangissienne

Que vive le théâtre amateur synonyme d'excellence, proclamait Pierre Alain Carré, Conseiller Municipal à Nangis qui ouvrait en compagnie de Gilbert Lecomte, Président de La Brie Nangissienne ce 16^e Festival, le 26 mai dernier.

Et les comédiens se sont montrés à la hauteur de cette exigence, que ce soit dans l'interprétation et la mise en scène des grands classiques : Brecht, Tennessee Williams ou Shakespeare, dans les fantaisies légères de 13 Place des Possibles, ou au cours de la soirée cabaret quand, après danses, tours de magie et chansons, Sylvie Pagnot nous a régales, des sketches comiques de Phobies-Hebdo.

Le public était encore au rendez-vous dans les villages de La Brie



Nangissienne (La Chapelle Rablais, Gastins et Vieux Champagne) ainsi qu'à Clos Fontaine où se tenait le premier atelier de Théâtre Adulte qui ouvrira à Nangis à la rentrée. Notons à cette occasion que les inscriptions à cet atelier, pourront être prises à partir du 5 septembre prochain, au Forum des Associations qui se tiendra salle Dulcie September à Nangis.



Association Nangissienne des Arts Plastiques

Une exposition très appréciée

La 33^e exposition de l'Association Nangissienne des Arts Plastiques (A.N.A.P.), qui compte 35 membres, s'est tenue pendant 9 jours du 12 au 20 juin à la galerie d'exposition de l'espace culturel. Pas moins de 15 sculptures et 90 tableaux étaient exposés pour la première du nouveau Président de l'association, Michel Holtz, qui a pris la succession, au mois de mars, d'André Dupuis (Président de 1992 à 2010). Au final, ce sont près de 500 visiteurs qui se sont déplacés pour (re)découvrir le travail d'artistes « amateurs » et passionnés. 8 classes de maternelles et de primaires ont également visité l'exposition.

Cette année marquait également la première d'une initiative à but caritatif ; l'association a mis en vente des œuvres, tableaux et sculptures, afin de récolter des fonds pour soutenir les prochaines campagnes des Restaurants du Cœur. 57 tableaux de petit format étaient ainsi proposés à partir de 10 € et les sculptures à partir de 20 €, les acquéreurs donnant plus s'ils le désiraient. Une bien belle initiative qui mérite ici d'être saluée.



*l'ancien
et le nouveau...
président :
MM. Dupuis
et Holtz*

Enthousiasme est le mot qui définit le mieux l'état d'esprit des enfants lorsqu'ils travaillent à l'atelier.

Depuis 2006, cette association propose aux enfants et adolescents un atelier d'arts plastiques. 2 cours pour les 5 / 10 ans et 1 cours pour les 10 / 15 ans sont dispensés à la salle des Râteliers chaque semaine. Un tiers des élèves sont des fidèles de cet atelier depuis son ouverture.

Observation, Expression et Imagination sont les lignes directrices de l'atelier. À partir d'un thème différent chaque année (en 2009 « Ombre et Lumière »), enfants et adolescents abordent différentes techniques picturales: gouache, acrylique, aquarelle, pastel, fusain, encre à l'eau ou de Chine, collages,... mais également argile, papier mâché et autre, pour la sculpture et le traitement du

Association la Vieille Chouette jeunes talents à l'honneur



volume . Il s'agit de proposer aux participants une palette de techniques très différentes afin qu'ils trouvent ensuite « la » technique qui leur convient le mieux pour s'exprimer. C'est ce que nous explique Marion qui anime l'atelier. Sa formation universitaire puis son travail de sculpteur et d'éclairagiste de théâtre lui ont montré que la création artistique passe aujourd'hui par un savant mélange des arts.

Ce qu'apporte cet atelier aux enfants ? Le développement du sens de l'observation et de la créativité ; de la dextérité aussi pour les plus petits ; ou encore une ouverture culturelle. Cette année, une sortie à Paris aux musées Beaubourg et Camondo était organisée pour les adolescents. Hormis les traditionnelles expositions du mois de juin à la Galerie et d'octobre à Nangis Lude, l'association participe à

différentes manifestations telles que les Ludofolies, ou, cette année, la fête de la jeunesse et de la musique. Elle participera aussi aux Balades Créatives organisées les 18 et 19 septembre prochains. Vous pourrez rencontrer ses dirigeants lors du Forum des associations le 5 septembre prochain.

cet été à Nangis...

Libération de Nangis

jeudi 26 août



En cette année 2010, la commémoration de la Libération de Nangis sera l'occasion d'une cérémonie particulière organisée par la Ville de Nangis et le Comité d'Entente des Anciens Combattants de Nangis.

Suite aux recherches initiées par Monsieur Tavernier, Président de l'association Le Souvenir Français auprès de Monsieur Castier, correspondant à l'Ambassade des Etats-Unis, il a été possible de retrouver les noms des 2 soldats américains "tombés" à la Libération de Nangis. Chaque année, un hommage leur est rendu à la stèle des Américains, avenue de Verdun. C'est ainsi qu'est venue l'idée d'organiser une cérémonie particulière



et à cet endroit figurera désormais une plaque comportant le nom des deux soldats américains.

Pour cette occasion, Monsieur Rabot, représentant de l'association des Vétérants de la 5^e DI de la 3^e armée Patton, sera présent avec les véhicules d'époque que les Nangissiens ont déjà eu l'occasion de voir défilé dans Nangis.

Cette cérémonie se déroulera de la manière suivante :

17 h 30 : rendez-vous à la Stèle des Américains, avenue de Verdun, en présence de Monsieur Castier, correspondant, et de l'Attaché militaire à l'Ambassade des Etats-Unis. Les honneurs seront rendus par un détachement de militaires US basé en Allemagne.

Cette première cérémonie se déroulera selon le protocole américain.

Vers 18 h 00 / 18 h 30, cérémonie au monument aux morts selon le protocole français.

Ensuite, retour en cortège à la Halle cour Émile Zola pour un vin d'honneur. Un cocktail dînatoire pour le monde combattant et ses amis se déroulera en soirée salle Dulcie September.

Inscriptions et participations auprès des responsables des associations d'anciens combattants :

MM. Jean-Claude TAVERNIER et GUIVARCH, 40 avenue de Général du Taillis, 01 64 08 76 79 (Souvenir Français)

M. Jean-Paul DROMIGNY, 17 avenue Voltaire - tél : 01 60 58 70 25 (ACVG)

M. Jean-Paul NOURY, 5 rue des frères Lumières - tél : 01 64 08 18 98 (FNACA)

M. Philippe DUCQ, 48 avenue Foch - tél : 01 60 67 52 03

ou 06 16 77 11 78 (520^e section des médaillés militaires de Nangis)

Fête nationale

mardi 13 juillet

22 h 00

rendez-vous cour des Centres de Loisirs
allée du Parc

22 h 30 - départ retraite aux flambeaux* avec la participation de l'Harmonie.

23 h 00

feu d'artifice tiré au stade municipal
Emile Chesnot.

23 h 15

grand bal populaire (gratuit) – cour
Emile Zola - jusqu'à 2 h du matin.

* itinéraire : allée du Parc, place de l'hôtel de ville, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, rue Aristide Briand, rue Pasteur, place Dupont Perrot, rue du Commerce, rue du Général Leclerc, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, place de l'Hôtel de ville, allée du Parc.



Fête de Nangis

du 27 au 31 août

vendredi 27 août

21 h 00 ouverture de la fête

samedi 28 août

14 h 00 ouverture de la fête

21 h 30 retraite aux flambeaux

dimanche 30 août

10 h 00 à 17 h 00

démonstration de skate dans l'après-midi au skate park

14 h 00 ouverture de la fête

15 h 00 match de football

sur le stade municipal

lundi 31 août 2009

14 h 00 ouverture de la fête

Tarifs réduits sur tous les manèges
de 16 h 00 à 20 h 00

23 h 00

spectacle pyromusical - stade Émile Chesnot



Un peu d'histoire...

Ce fut une belle réussite pour cette première journée du patrimoine de Pays initiée par la médiathèque. Menée "tambour battant" par Joëlle Dufourneau, directrice de la médiathèque et Edwige Auger, agent du patrimoine, elle proposait différentes actions autour du patrimoine nangissien (expo, livres, diaporama de cartes postales anciennes, produits du terroir...). Elle invitait aussi enfants et adultes à un parcours sur la "petite" histoire de Nangis qui rejoint la grande. Des visites guidées, dévoilant le riche patrimoine de Nangis sous un angle très professionnel et convivial étaient également au programme. Découvrir ou redécouvrir des lieux "oubliés" devant lesquels, pourtant, nous passons régulièrement (maisons des piliers), l'origine et l'importance de certains lieux à certaines époques (halle du marché) ou encore les personnages qui ont participé au développement de Nangis et dont certaines rues de la ville portent le nom (Denis de Chailly, famille Britaud,



Guillaume de Nangis...) constituait l'une des principales finalités de cette journée.

Gageons que les visiteurs, qui ont bravé la froidure en cette veille du jour de l'été, ne l'ont pas regretté... ça "valait le détour"...

Ce travail a nécessité l'exploitation des ressources propres de la médiathèque (fonds local), l'investissement de son personnel. Le contenu des panneaux, les textes du livret adulte ainsi que le livret jeu pour les enfants ont été réalisés par Edwige Auger. Ce projet a bénéficié du soutien de la ville, des savoir-faire de ses services, et de l'aimable participation de l'ANAP, du restaurant l'Etoile, des habitants.

BRÈVES DE LA RÉSIDENCE ARTISTIQUE KMK

INTERVENTION SURPRISE – Pour commencer cette résidence en douceur, **KMK** s'est immiscée dans la brocante du 13 juin dernier avec un stand décalé. Pas question de vente mais de récoltes créatives, grâce à des jeux ludiques faisant appel à votre imagination : création d'appareil de mise en vue colorée, réalisation de micro-paysages et portraits ensablés... **EN CRÉATION** – Une équipe de plasticiens, créateur sonore et écrivain de **KMK** travaille début juillet à la première étape de création de **POINTS DE FUITE**, installation-promenade que vous découvrirez pendant les journées du patrimoine... **ÇA DÉMÉNAGE** – Également au programme de cet été, travaux et installation dans notre local "**Bienvenue chez nous**", où nous aurons le plaisir de vous accueillir le **11 septembre** pour son inauguration.



septembre

juillet

animations d'été

vendredi 2 juillet
Le Buisson

permanence de M. Michel Billout, sénateur

vendredi 9 juillet
de 18 h 30 à 20 h 00 à la Maison des citoyens, centre commercial
de la Mare-aux-Curées

Fête Nationale

mardi 13 juillet
22 h 00 - rendez-vous dans la cour du centre de Loisirs – allée du Parc
22 h 30 - départ retraite aux flambeaux
23 h 00 - feu d'artifice au stade municipal Émile Chesnot
23 h 15 - grand bal populaire (gratuit) – cour Emile Zola

animations d'été

vendredi 16 juillet
Mare-aux-Curées

permanence de M. Philippe Delannoy, maire

samedi 24 juillet
de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie

août

Libération de Nangis

(pour plus de détails, voir page 18)

jeudi 26 août
17 h 30 : Fleurissement de la stèle du Souvenir – avenue de Verdun
vers 18 h 00 : rassemblement au monument aux morts et défilé en
cortège suivi d'un vin d'honneur servi sous la halle cour Emile Zola

Fête de Nangis

du 27 au 30 août
lundi 30 à 23 h 00 : retraite aux flambeaux - spectacle pyromusical

Septembre

permanence de M. Michel Billout, sénateur

vendredi 3 septembre
de 18 h 30 à 20 h 00 à la Maison des citoyens, centre commercial
de la Mare-aux-Curées

forum des associations

dimanche 5 septembre
de 10 h 00 à 17 h 00 salle Dulcie September

permanence de M. Philippe Delannoy, maire

samedi 11 septembre
de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie

bienvenue chez KMK

la compagnie en résidence ouvre les portes de son quartier
général...
samedi 11 septembre 2010 - 18 h 00 – 5 rue Aristide Briand

18 et 19 septembre un week-end prometteur...

Points de fuite

une promenade visuelle, littéraire
et sonore, créée pour Nangis à l'occasion
des Journées du Patrimoine proposées
par la compagnie KMK.

Un dispositif de cadrage ouvre des
perspectives insolites sur le paysage
devant douze chaises surdimensionnées,
invitant le promeneur à s'asseoir pour
découvrir les indices d'une histoire
cachée...

rendez-vous Cour Émile Zola :
samedi 18 septembre
11 h 00 - 17 h 00 (vernissage à 11 h 00)
dimanche 19 septembre
11 h 00 - 17 h 00

Journées du Patrimoine

samedi 18 septembre
de 15 h 00 à 18 h 00
dimanche 19 septembre
de 14 h 30 à 18 h 00
Accueil à la salle des "Râteliers"
ou sur les sites à visiter
(la mairie : salle des mariages et salle
des commissions ; les caves ; la prison ;
le pigeonnier ; l'église (sauf en cas de
cérémonies)

Et aussi

*réédition du programme de la Journée
du Patrimoine de Pays organisée en juin
par la médiathèque de Nangis.*

Salon artistique et balades créatives

samedi 18 et dimanche 19 septembre
de 10 h 00 à 18 h 00
au sein de l'espace culturel, un grand
nombre d'artistes présenteront leurs
œuvres. Qu'ils soient amateurs ou
professionnels, ce salon leur est dédié.
Samedi 18 septembre de 10 h 00 à 17 h 00
sous la halle de la cour Emile Zola, des
ateliers plastiques seront tenus par les
partenaires culturels. Ils seront ouverts à
tous, "petits" et "grands"...
Dimanche 19 septembre
à partir de 10 h 00
Balades créatives dans les rues de Nangis ;
des artistes s'installeront et créeront des
œuvres inspirées des paysages, des lieux,
des habitants de Nangis...

À ne manquer sous aucun prétexte !
10^e Festival des Musiques
du vendredi 24 au dimanche 26 septembre
organisé par l'Harmonie de Nangis